



Lignes directrices canadiennes pour l'hépatite C

[par Erica Lee](#)

Les lignes directrices synthétisent les travaux de recherche, le consensus des spécialistes dans le domaine et les données probantes fondées sur la pratique en des recommandations que les fournisseurs de services de première ligne peuvent utiliser pour élaborer et offrir des services et des soins fondés sur les données probantes. Dans les numéros précédents de *Point de mire sur la prévention*, nous avons passé en revue les lignes directrices canadiennes portant sur [le dépistage et la prévention du VIH](#) et [le traitement, les soins et le soutien liés au VIH](#). Cet article mettra en lumière les lignes directrices canadiennes sur le dépistage, la prévention, le traitement et les soins liés à l'hépatite C.

Dépistage

Le Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs a élaboré des [Recommandations pour le dépistage de l'hépatite C chez les adultes](#) afin d'orienter le dépistage de l'hépatite C chez les adultes. Un [résumé](#) des lignes directrices est disponible en français. Le groupe d'étude ne recommande pas le dépistage à grande échelle pour les adultes qui ne sont pas à risque élevé d'être exposés à l'hépatite C. Il recommande cependant que les personnes à risque plus élevé d'infection, comme les personnes qui s'injectent ou se sont déjà injecté des drogues, se fassent tester tout comme les personnes présentant des symptômes suggérant une infection à l'hépatite C.

Le groupe d'étude a développé un [outil](#) pour aider les cliniciens à évaluer les risques d'une personne de contracter l'hépatite C.

La [Fondation canadienne du foie](#), [Action Hépatites Canada](#) et plusieurs spécialistes canadiens en santé du foie ont critiqué les recommandations pour le dépistage.

Évaluation du risque post-exposition

Les lignes directrices indiquées ci-dessous ont été élaborées par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Elles portent sur l'évaluation du risque de transmission à la suite d'une exposition potentielle en milieu de travail ou non à l'hépatite C et aux autres infections transmissibles par le sang, sur le dépistage de la source ou de la personne ayant été exposée et sur le counseling et le suivi régulier. Les lignes directrices peuvent également fournir de l'information sur les ressources locales ou des copies de formulaires spécifiques utilisés dans la province ou le territoire.

[Alberta guidelines for non-occupational, occupational and Mandatory Testing and Disclosure Act post-exposure management and prophylaxis: HIV, hepatitis B, hepatitis C and sexually transmitted infections](#) – Santé Alberta

[Blood and body fluid exposure management](#) – Ministère de la Santé et des Services sociaux du Yukon

[Guidelines for the management of exposures to blood and body fluids](#) – Gouvernement de la Saskatchewan

[Guidelines for the management of percutaneous or sexual exposure to bloodborne pathogens](#)  - Ministère de la Santé et du Bien-être, Île-du-Prince-Édouard

[Guide pour la prophylaxie et le suivi après une exposition au VIH, au VHB et au VHC](#)  - Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

[Integrated post-exposure protocol for HIV, HBV and HCV: guidelines for managing exposures to blood and body fluids](#)  - Santé, âînés et vie active du Manitoba


Réduction des méfaits

Les programmes de réduction des méfaits aident à réduire la transmission de l'hépatite C et du VIH chez les personnes qui consomment des drogues. Les [Recommandations de pratiques exemplaires pour les programmes canadiens de réduction des méfaits qui fournissent des services aux utilisateurs de drogues qui sont à risque de contracter le VIH et le VHC et d'autres méfaits](#) donnent des conseils pour les programmes de réduction des méfaits en examinant le contexte et l'efficacité des pratiques qui encouragent une utilisation plus sécuritaire des drogues et elles émettent des recommandations pour la prestation des services de réduction des méfaits.


Élaborées par le Groupe de travail sur les pratiques exemplaires pour les programmes de réduction des méfaits au Canada, les recommandations incluent des sujets tels que la distribution de matériel pour une utilisation plus sécuritaire des drogues, l'éducation et la prévention des surdoses. On y aborde également des préoccupations connexes, comme la prestation de services de santé et de soutien et l'aiguillage des utilisateurs de drogues.

Traitement et soins

Les lignes directrices suivantes portent sur le traitement et les soins pour les personnes vivant avec l'hépatite C.

[Une mise à jour sur la gestion de l'hépatite C chronique : consensus de 2015 sur les lignes directrices de l'Association canadienne pour l'étude du foie](#)  - Ces lignes directrices fournissent des recommandations sur la thérapie médicamenteuse pour traiter l'hépatite C. Elles incluent l'évaluation des patients avant le début de la thérapie, le traitement médicamenteux pour les patients n'ayant jamais suivi de traitement, les patients déjà traités et les patients ayant différents génotypes et différentes résistances antivirales.

Groupe de recherche de base sur la co-infection et les maladies concomitantes du Programme de réseau d'essais cliniques sur le VIH/sida des IRSC : lignes directrices canadiennes 2016 mises à jour sur la gestion et le traitement du VIH/de l'hépatite C chez les adultes ([CIHR Canadian HIV Trials Network Coinfection and Concurrent Diseases Core Research Group: 2016 updated Canadian HIV/hepatitis C adult guidelines for management and treatment](#)) - Les recommandations émises dans ces lignes directrices portent sur l'évaluation et le suivi des personnes co-infectées au VIH et à l'hépatite C, le traitement du VIH, le traitement de l'hépatite C, les interactions médicamenteuses, les effets indésirables, l'observance et la transplantation hépatique.

[Les soins de santé en reproduction pour les femmes vivant avec l'hépatite C](#)  - Ces lignes directrices de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada donnent des conseils concernant les soins à apporter aux femmes vivant avec l'hépatite C avant, pendant et après une grossesse ainsi que sur le dépistage et la prévention de l'hépatite C chez les femmes enceintes.

Pour consulter d'autres lignes directrices provenant du Canada ou d'ailleurs, visitez la rubrique [Guides et outils de programmation](#) dans la section Renforcement de la programmation du site Web de CATIE.

À propos de l'auteur

Erica Lee est spécialiste de l'information chez CATIE. Depuis l'obtention de sa maîtrise en sciences de l'information, Erica a travaillé dans le domaine des bibliothèques de la santé, soutenant les besoins en information des fournisseurs de services de première ligne et les utilisateurs de services. Avant de se joindre à CATIE, Erica était la bibliothécaire de l'organisme AIDS Committee of Toronto (ACT).

Produit par:



La source canadienne
de renseignements sur
le VIH et l'hépatite C

555, rue Richmond Ouest, Bureau 505, boîte 1104
Toronto (Ontario) M5V 3B1 Canada
téléphone : 416.203.7122
sans frais : 1.800.263.1638
télécopieur : 416.203.8284
site Web : www.catie.ca
numéro d'organisme de bienfaisance : 13225 8740 RR

Déni de responsabilité

Toute décision concernant un traitement médical particulier devrait toujours se prendre en consultation avec un professionnel ou une professionnelle de la santé qualifié(e) qui a une expérience des maladies liées au VIH et à l'hépatite C et des traitements en question.

CATIE fournit des ressources d'information aux personnes vivant avec le VIH et/ou l'hépatite C qui, en collaboration avec leurs prestataires de soins, désirent prendre en mains leurs soins de santé. Les renseignements produits ou diffusés par CATIE ou auxquels CATIE permet l'accès ne doivent toutefois pas être considérés comme des conseils médicaux. Nous ne recommandons ni n'appuyons aucun traitement en particulier et nous encourageons nos utilisateurs à consulter autant de ressources que possible. Nous encourageons vivement nos utilisateurs à consulter un professionnel ou une professionnelle de la santé qualifié(e) avant de prendre toute décision d'ordre médical ou d'utiliser un traitement, quel qu'il soit.

CATIE s'efforce d'offrir l'information la plus à jour et la plus précise au moment de mettre sous presse. Cependant, l'information change et nous encourageons les utilisateurs à s'assurer qu'ils ont l'information la plus récente. Toute personne mettant en application seulement ces renseignements le fait à ses propres risques. Ni CATIE ni aucun de ses partenaires ou bailleurs de fonds, ni leurs personnels, directeurs, agents ou bénévoles n'assument aucune responsabilité des dommages susceptibles de résulter de l'usage de ces renseignements. Les opinions exprimées dans le présent document ou dans tout document publié ou diffusé par CATIE ou auquel CATIE permet l'accès ne reflètent pas nécessairement les politiques ou les opinions de CATIE ni de ses partenaires ou bailleurs de fonds.

L'information sur l'usage plus sécuritaire de drogues est offerte comme service de santé publique pour aider les personnes à prendre de meilleures décisions de santé et ainsi réduire la propagation du VIH, de l'hépatite virale et de toute autre infection. Cette information n'a pas pour but d'encourager ni de promouvoir l'utilisation ou la possession de drogues illégales.

La permission de reproduire

Ce document est protégé par le droit d'auteur. Il peut être réimprimé et distribué dans son intégralité à des fins non commerciales sans permission, mais toute modification de son contenu doit être autorisée. Le message suivant doit apparaître sur toute réimpression de ce document : *Ces renseignements ont été fournis par CATIE (le Réseau canadien d'info-traitements sida). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec CATIE par téléphone au 1.800.263.1638 ou par courriel à info@catie.ca.*

© CATIE

La production de cette revue a été rendue possible grâce à une contribution financière de l'Agence de la santé publique du Canada.

Disponible en ligne à

<http://www.catie.ca/fr/pdm/printemps-2018/lignes-directrices-canadiennes-hepatite-c>